



# ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017





# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL

Page 5

## VERS UN BUDGET DE RÉSISTANCE

Pages 6 à 15

## LES 5 CHANTIERS POUR 2017

Pages 16 à 37

**3**

**Orientations  
Budgétaires 2017**



4

O.B. 2017  
éditorial



# ÉDITORIAL



Les débats d'orientations budgétaires sont chaque année un exercice particulièrement important pour la collectivité départementale. Ils permettent de préciser, pour l'année à venir, notre ambition politique et notre engagement pour La Réunion tels que nous les avons arrêtés dans notre projet de mandature. C'est aussi l'occasion de réaffirmer notre volonté d'être au plus près des Réunionnais, à travers les 3 piliers définis en 2015 et qui sont le socle de l'action publique départementale :

- l'épanouissement humain ;
- le développement territorial ;
- l'intelligence institutionnelle.

Ces débats sur les perspectives budgétaires et politiques de 2017 se déroulent dans un contexte financier particulièrement tendu.

Depuis 4 ans maintenant, le Gouvernement s'est inscrit dans une volonté farouche d'affaiblir les Départements. Après avoir échoué à supprimer, comme il l'avait annoncé, cet échelon dans le cadre de l'Acte III de la décentralisation, il s'est efforcé de dévitaliser méthodiquement les départements en supprimant la clause générale de compétence et en transférant certaines compétences aux Régions et aux Intercommunalités.

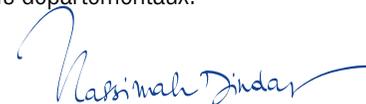
N'ayant pas atteint ses objectifs par la voie du dialogue et de la concertation, le Gouvernement a agi plus sournoisement en réduisant année après année

la dotation globale de fonctionnement attribuée aux Départements. Plusieurs dizaines de Départements sont dans le rouge et incapables d'assurer leurs obligations légales. À La Réunion, les dépenses relatives aux Allocations Individuelles de Solidarité (AIS) représentent, à elles seules, un reste à charge net de 150 M€ pour la collectivité départementale en 2016.

En dépit de ces redoutables contraintes budgétaires, nous avons réussi, grâce à une gestion rigoureuse et maîtrisée de nos dépenses, à protéger les finances départementales et à dégager des marges de manœuvre pour préserver nos missions indispensables de solidarité et de proximité en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des étudiants, plus généralement des familles réunionnaises.

Mais aussi pour prolonger son action économique en faveur du territoire, par une progression du montant de nos investissements (140 M€ en 2017 contre 100 M€ en moyenne ces trois dernières années), par le soutien renforcé à notre agriculture, le soutien aux créations d'entreprise et aux filières innovantes.

C'est grâce à ces efforts financiers, conjugués à une volonté infaillible des conseillers départementaux de mener une politique offensive en faveur de La Réunion et des Réunionnais, que nous pouvons nous tourner vers 2017 avec beaucoup de détermination, en réaffirmant clairement le caractère indispensable du Département en tant qu'acteur du quotidien, d'aménageur du territoire (eau, routes, collèges, foncier agricole, etc.) et de développeur des initiatives économiques, touristiques et sociales à travers notamment la valorisation intelligente des actifs départementaux.



# VERS UN BUDGET DE RÉSISTANCE

L'année 2017, sera la 1<sup>re</sup> année d'application de plein droit de la nouvelle organisation territoriale de la République. La loi NOTRe est venue parachever l'organisation méthodique de la dévitalisation des Départements, annoncée dès 2012.

Mais grâce à une gestion rigoureuse et maîtrisée des dépenses publiques, le Département entend bien rester un garant de l'ancrage territorial du développement de La Réunion et un outil de proximité pour les Réunionnais.

# 1. La dévitalisation des Départements

Pages 8 à 11

# 2. Un budget dynamique et offensif

Pages 12 à 15



**7**

**O.B. 2017**  
vers un budget de  
résistance

# VERS UN BUDGET DE RÉSISTANCE

## 1. Depuis 2012, le Gouvernement organise la dévitalisation des Départements

Dès leur entrée en fonction, le Président de la République et le Gouvernement ont fait de la réforme territoriale une priorité. Dans cette perspective, deux textes majeurs ont été pris : la loi MAPTAM et la loi NOTRe. Ces derniers ont renforcé considérablement le rôle des Régions et des Intercommunalités. Malgré une volonté annoncée de les faire disparaître, les Départements ont été maintenus dans leurs compétences en matière de solidarités sociales et territoriales. Cependant, dans le même temps, ils ont été victimes de décisions budgétaires qui organisent leur asphyxie financière et les maintiennent en situation de grande dépendance vis-à-vis de l'État.

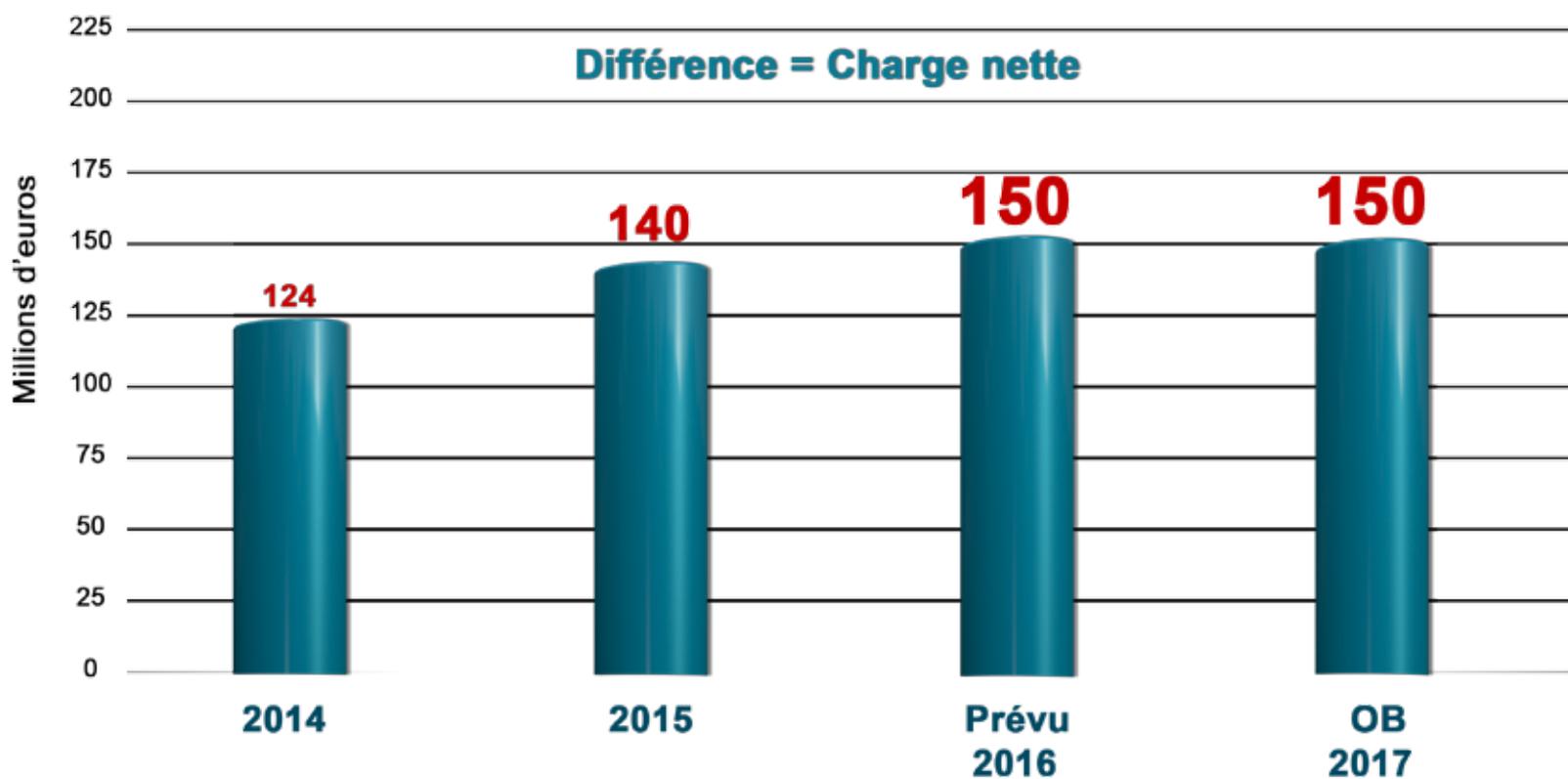
### Le Département de La Réunion subit ainsi une double peine

D'une part, le déficit de compensation des Allocations Individuelles de Solidarité (RSA, APA, PCH) ne cesse de se creuser. Pour 2017, les projections montrent la poursuite de l'inflation des dépenses d'AIS, à hauteur de 712 millions, tandis que les recettes demeurent insuffisantes (562 M€). Le Département de La Réunion doit ainsi supporter une charge nette de 150 M€ afin d'assurer aux près de 240 000 bénéficiaires réunionnais le versement tout au long de l'année de leurs aides légales.

**8**

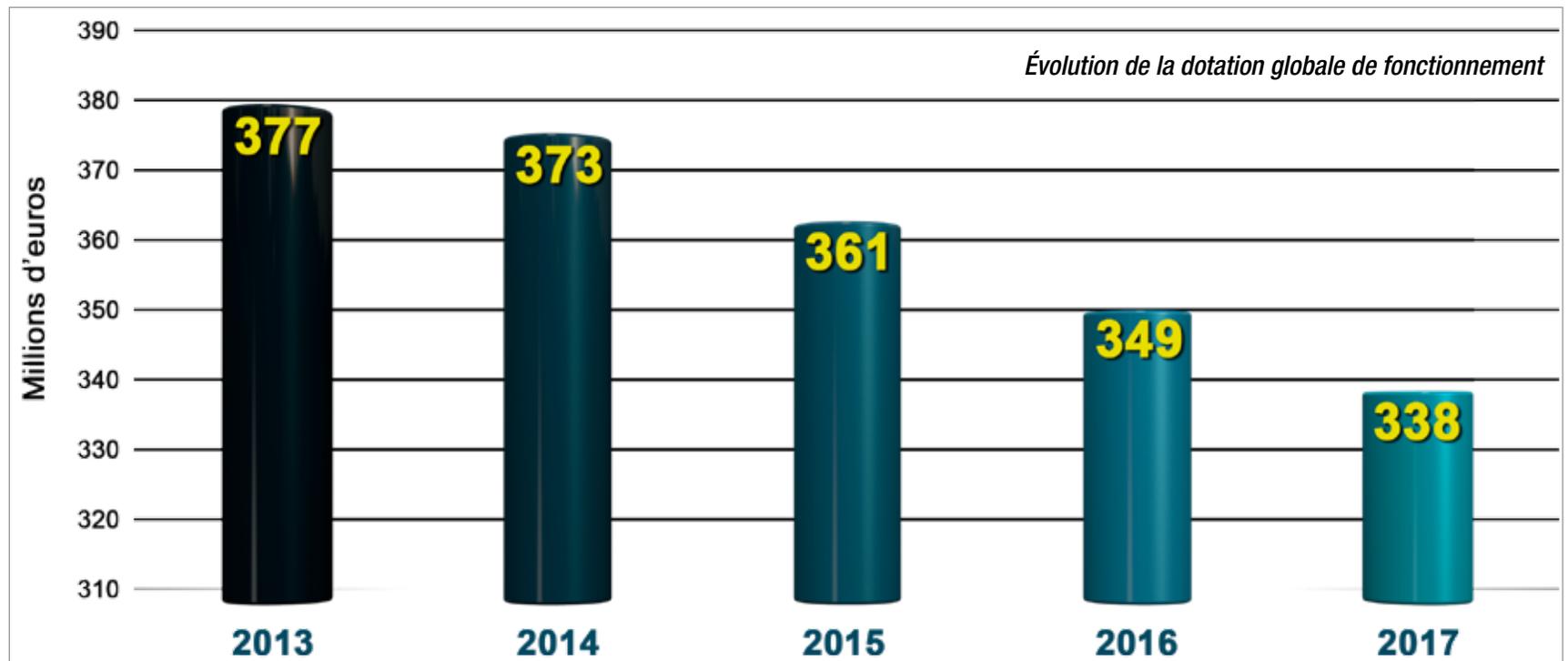


*Reste à charge net pour le paiement des A.I.S.*



# VERS UN BUDGET DE RÉSISTANCE

D'autre part, l'État continue de ponctionner dans la dotation globale de fonctionnement (DGF) attribuée aux Collectivités. De 377 M€ en 2013, les dotations n'ont cessé de diminuer année après année pour atteindre 349 M€ en 2016 et 338 M€ en 2017 (- 11 M€). Enfin, la revalorisation des traitements (point d'indice, hausse de la CSG, etc.) constitue une charge supplémentaire portée par le Conseil départemental, soit près de 10 M€.



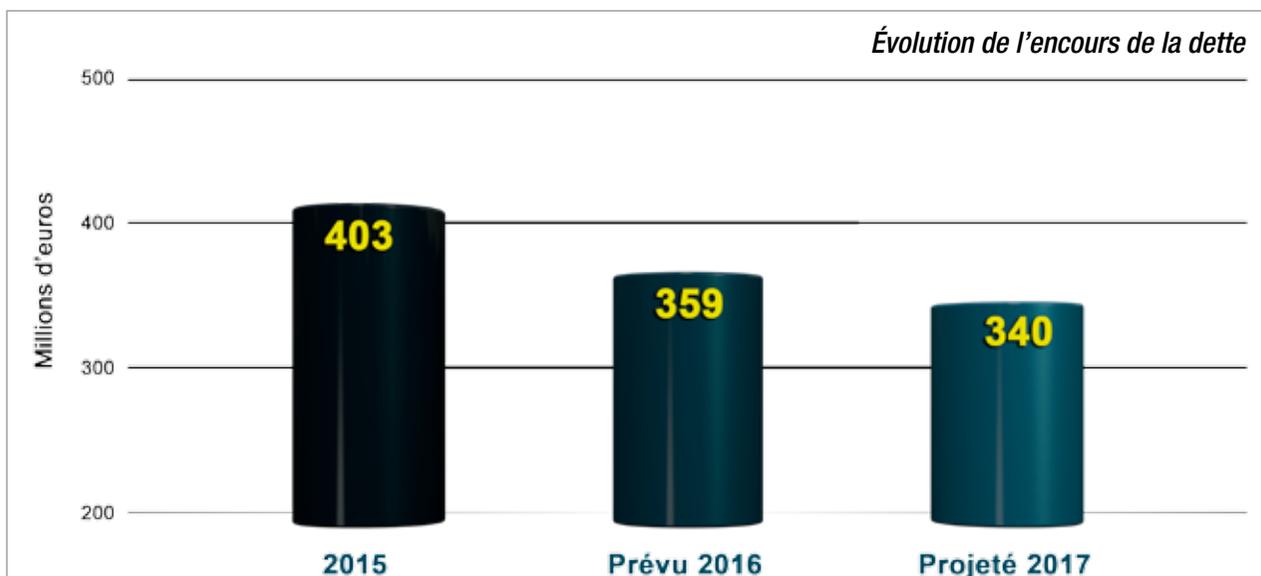
**10**

**O.B. 2017**  
vers un budget de  
résistance



## Au total, ces évolutions financières représentent pour le Département une charge nette supplémentaire de près de **170 M€**

En dépit de ces redoutables contraintes budgétaires, le Département a réussi, grâce à une gestion rigoureuse et maîtrisée de ses dépenses, à protéger les finances départementales et à dégager des marges de manœuvre pour préserver ses missions indispensables. Illustration de cette gestion responsable des deniers publics, l'encours de la dette propre du Département poursuit sa tendance baissière.



**11**

**O.B. 2017**  
vers un budget de  
résistance

# VERS UN BUDGET DE RÉSISTANCE

## 2. Un budget dynamique et offensif

Malgré ces difficultés financières dont l'État est le premier responsable, le Conseil départemental de La Réunion a su adapter ses interventions pour rester un acteur majeur du développement du territoire. En 2016, dans le droit fil des priorités fixées



pour la mandature, elle a lancé un plan ambitieux de valorisation de ses actifs (modernisation des gîtes emblématiques, appel à projet pour le développement du golf de l'Étang Salé...).

En 2017, la collectivité amplifiera encore la mobilisation de son patrimoine bâti, foncier, culturel et naturel comme levier de développement économique et d'insertion par l'activité. Une ambition forte sera également portée pour l'agriculture et la valorisation des Hauts qui font l'identité de La Réunion. Ce sont les enjeux principaux du déploiement du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2017-2021, porté à plus de 140 M€ par an.

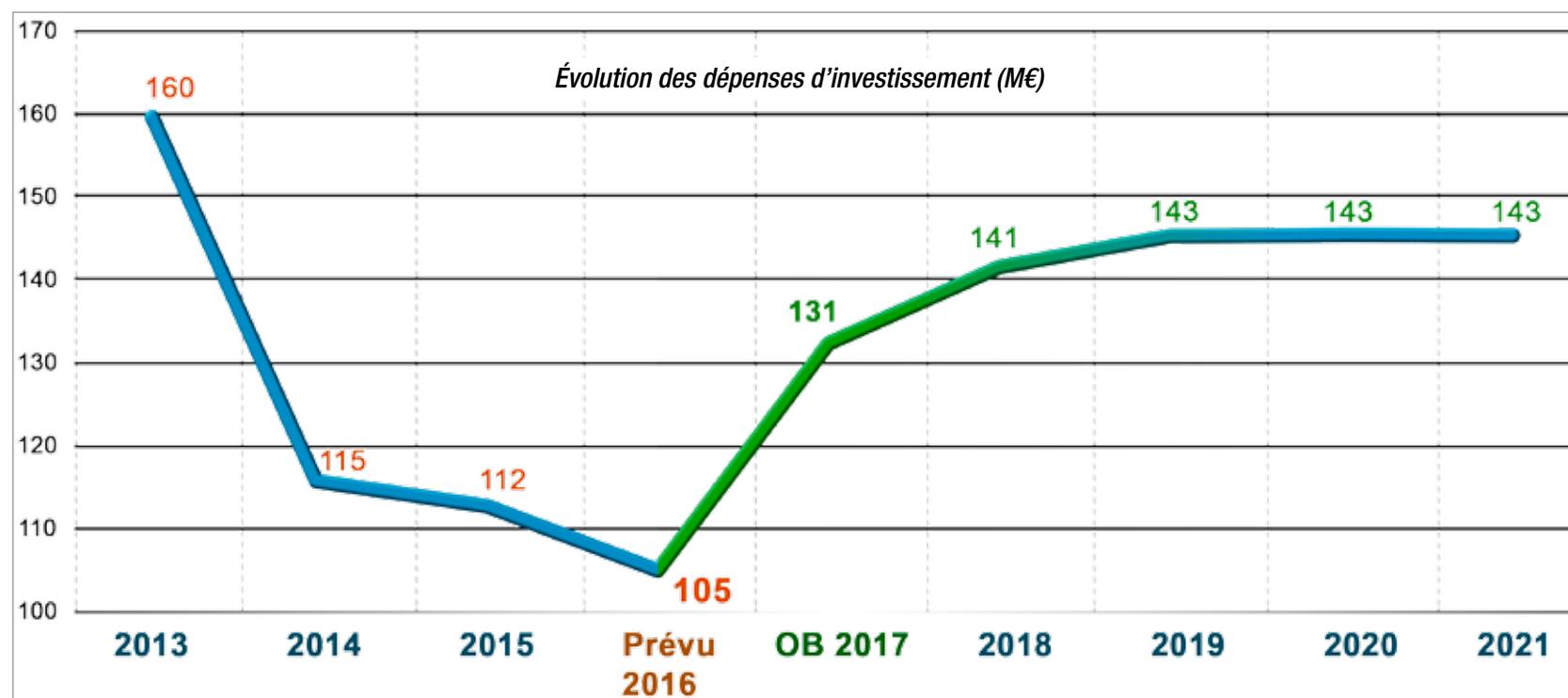
**12**

**O.B. 2017**

vers un budget de  
résistance



## Plus de 700 M€ d'investissements de 2017 à 2021



**13**

O.B. 2017  
vers un budget de  
résistance



# VERS UN BUDGET DE RÉSISTANCE

Notre collectivité a également réussi à préserver et développer son action de proximité. Contrairement à d'autres Départements, elle fait face à ses obligations légales tout en maintenant, voire amplifiant, les politiques volontaristes que la situation sociale hors norme de La Réunion exige. En 2016, elle a innové pour améliorer la prise en charge des personnes âgées (création des Maisons d'Accueillants Familiaux) ou soutenir l'insertion des jeunes (création du Tremplin pour l'Activité des Jeunes). En 2017,



elle renforcera encore son action, notamment en faveur de la protection de l'enfance (placement à domicile, séjours de rupture...) et de l'insertion des bénéficiaires du RSA (plan de formation, CUI Marchand...)

En 2017, le Conseil départemental restera donc offensif, fidèle aux engagements pris envers les Réunionnais, formalisés et programmés dans le cadre des priorités de la mandature. Sûr de la justesse de ses choix stratégiques pour La Réunion, il entend ainsi par une action déterminée, poser les bases d'un nouveau pacte financier avec l'État, à l'issue des échéances majeures que représentent l'élection présidentielle et les élections législatives.

**14**

**O.B. 2017**

vers un budget de  
résistance



**15**

**O.B. 2017**  
vers un budget de  
résistance

# LES 5 CHANTIERS POUR 2017

**Les orientations budgétaires pour 2017 se situent dans le droit fil des priorités de la mandature.**

**Pour mener à bien ses projets, la Collectivité accentue son effort en faveur de la commande publique. Sont dégagés au minimum + de 700 M€ d'investissements pour un montant annuel de crédits de paiement de 140 M€, conformes au PPI 2017-2021 adopté par le Département.**

**Plusieurs chantiers essentiels répondent aux 3 piliers de la mandature : l'épanouissement humain, le développement territorial et l'intelligence institutionnelle sont ainsi réaffirmés.**

**Nous présentons aujourd'hui 5 de ces chantiers, jugés prioritaires.**

# 1. Les Maisons d'Accueillants Familiaux (MAF)

Pages 18 à 21

# 2. Le Tremplin pour l'Activité des Jeunes (TAJ)

Pages 22 à 25

# 3. La relance de la commande publique

Pages 26 à 29

# 4. SPL culture

Pages 30 et 31

# 5. Agriculture

Pages 32 à 37



# LES MAISONS D'ACCUEILLANTS FAMILIAUX (MAF)

## Un mode d'accueil innovant pour les personnes âgées



### Pourquoi ?

La question du bien vieillir est essentielle à La Réunion avec une accélération du vieillissement.

**100 000 personnes âgées en 2010,  
225 000 en 2030**

Ce projet répond à la nécessité d'accroître les capacités d'accueil en diversifiant le mode de prise en charge dans un lieu sécurisé, et de répondre aux situations d'urgence en réservant certaines capacités de ces MAF à l'accueil temporaire ou d'urgence ou à temps plein.



## Comment ?

Un regroupement d'accueillants familiaux agréés par le Département dans un local dédié.

Les prestations offertes seront complétées par celles d'une équipe mobile, formée de personnes recrutées dans le cadre du service civique et qui auraient pour mission principale d'assurer le lien intergénérationnel et de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Les projets seront portés par les CCAS, par le Département ou encore par des porteurs privés.

## Pour qui ?

Dès 60 ans, personne vivant seule à domicile et ne souhaitant pas y rester.

## Les objectifs ?

- Accroître les capacités d'accueil à dimension humaine
- Lutter contre l'isolement
- Compléter le dispositif en faveur des aidants familiaux
- Créer des emplois d'accueillants familiaux
- Soulager les familles de la prise en charge de personnes handicapées et de personnes âgées.

### 15 sites potentiels ont été identifiés sur l'île :

- 4 à Saint-André
- 2 au Tampon
- 6 à Saint-Denis



**19**

**Les 5 chantiers**  
pour 2017

# LES MAISONS D'ACCUEILLANTS FAMILIAUX (MAF)



20

Les 5 chantiers  
pour 2017



## Mais aussi

### Pour les Aidants familiaux

- Ouverture d'une nouvelle Kaz Grand'Air dans le Nord-Est de l'île
- Mise en place d'une garde itinérante pour les soulager lors du coucher et/ou du lever de la personne gardée



- Développement de l'accueil temporaire en établissement au travers de mesures financières incitatives
- Consolidation de la plate-forme Écoute aidants (prévenir les risques d'épuisement)
- Ouverture d'un Café des aidants dans l'Est

### Pour lutter contre isolement et perte d'autonomie

- Création de deux Maisons départementales de l'Autonomie (guichet unique d'accès aux droits)
- Création d'une régie d'amélioration de l'habitat pour la réalisation de travaux urgents.

# LE TREMPLIN POUR L'ACTIVITÉ DES JEUNES (TAJ)

Inciter et accompagner les jeunes vers la création d'entreprise



## Pourquoi ?

- Un taux de chômage proche des 60 % chez les jeunes
- Un contexte économique et social difficile qui affecte fortement la jeunesse
- Des conséquences multiples : perte de repères, désespérance et parfois même violence
- Redonner confiance en soutenant et en accompagnant pour construire un parcours de vie.

22

Les 5 chantiers  
pour 2017



## Comment ?

Activé dans le cadre d'un Pack Jeune Rénové, le TAJ se veut un levier renforcé d'accompagnement des jeunes vers une insertion professionnelle durable avec pour objectif de soutenir le démarrage d'activité économique des jeunes en difficultés.

Une aide financière de 8 000 € maximum permettant de couvrir les frais liés à la création d'entreprise ou au démarrage de l'activité. Elle est attribuée après signature d'un Contrat d'Accompagnement au Projet d'Entreprise (CAPE) conclu avec une couveuse du territoire ou une structure membre du Réseau « Points Chances », pour les jeunes les plus autonomes (jeune diplômé, dont le projet est défini et le *business plan* établi).

## Pour qui ?

Jeunes âgés de 20 à 30 ans à la recherche d'une insertion sociale et/ou professionnelle.

### Dispositif actif depuis le 30 mai 2016

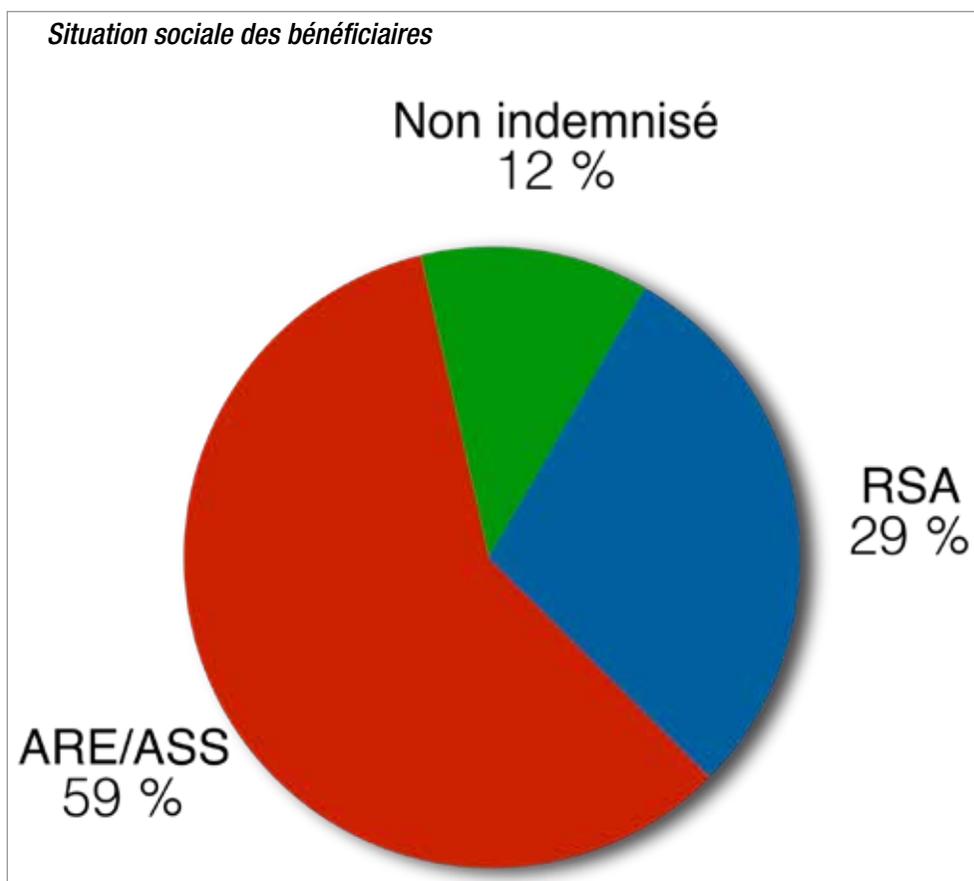
- 171 dossiers reçus
- Les 111 dossiers notifiés représentent un montant de subvention TAJ accordé de 863 861 €, soit un montant moyen accordé par dossier de 7 783 €



# 23

**Les 5 chantiers**  
pour 2017

# LE TREMPLIN POUR L'ACTIVITÉ DES JEUNES (TAJ)



## Mais aussi

- Extension du CUI marchand aux DOM. L'objectif est d'accompagner 2 000 recrutements en 2017
- Inciter à la création d'entreprise : à travers la création d'un Guichet Unique et d'un fonds départemental unique d'aide
- Développer les ateliers et les chantiers d'insertion : 15 % de taux d'insertion constatés à l'issue d'un contrat aidé dans le secteur non marchand.

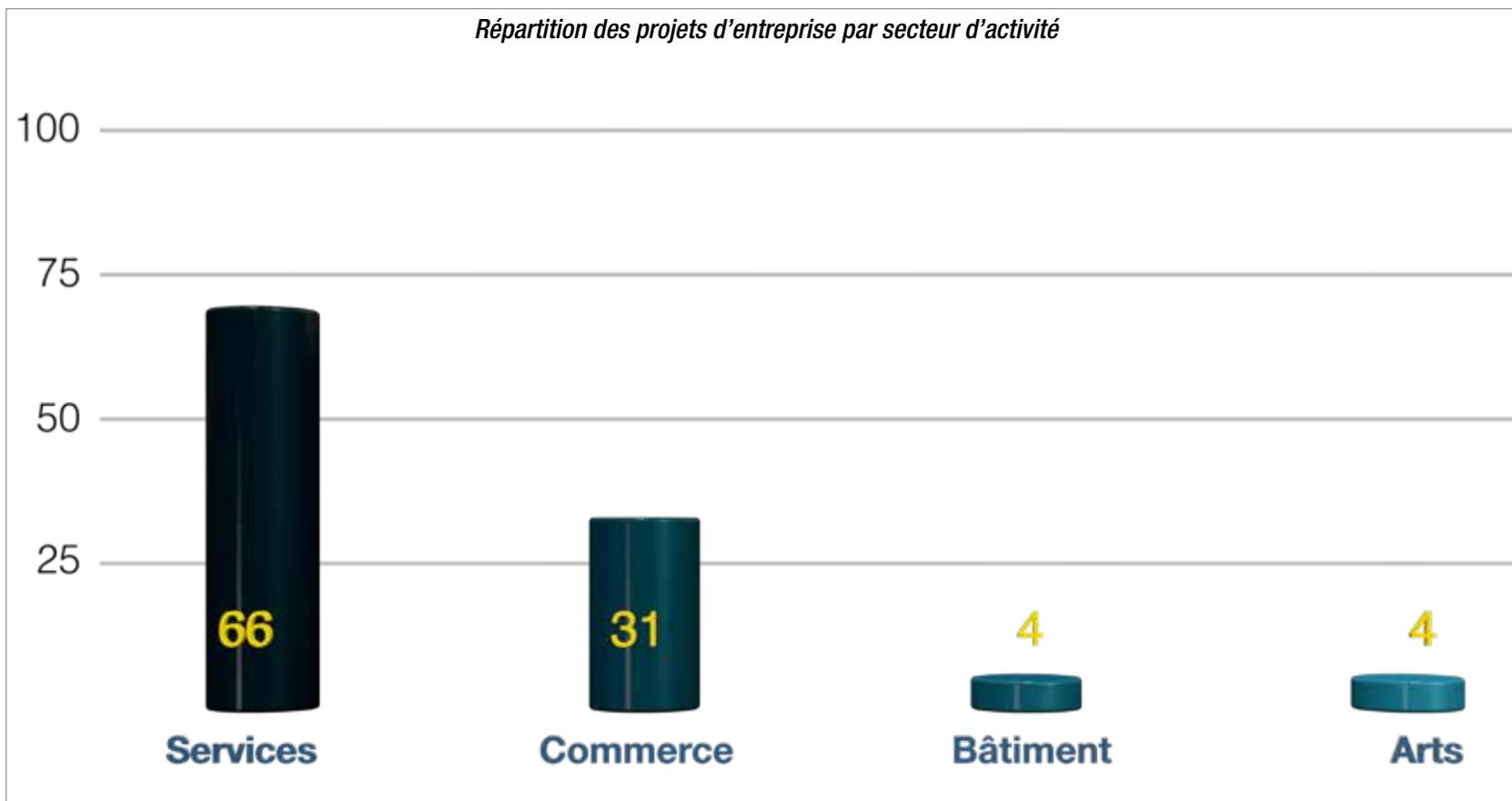
**24**

Les 5 chantiers  
pour 2017



29 28   
DÉPARTEMENT DE LA Réunion

Répartition des projets d'entreprise par secteur d'activité



**25**

Les 5 chantiers pour 2017

# RELANCE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

## Hausse des investissements + 700 M€



Le Département a adopté en juin 2016 un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) qui, financé par ses seules ressources (investissement) et par l'emprunt, permet la réalisation sur la période 2017-2021 d'un volume d'investissements minimal de 700 M€ pour un montant annuel de crédits de paiement de 140 M€ (contre 115 M€ en 2014 et 112 M€ en 2015).

La Collectivité accentue ainsi son effort en faveur de la commande publique pour le développement économique et plus particulièrement touristique.

**26**

Les 5 chantiers  
pour 2017



# Faciliter les déplacements, un enjeu majeur pour La Réunion

**Conforter et développer le réseau routier : plus de 700 km de routes départementales avec un trafic variant entre 100 et 20 000 véhicules / jour**

- Maintenir de bonnes conditions de circulation au travers de programmes d'entretien courant (chaussées, murs de soutènement et ouvrages d'art)
- Sécuriser les falaises
- Embellir les abords de routes
- Créer des voies nouvelles (itinéraire des Hauts de l'Est, déviation de l'Éperon, liaison des Hauts de Saint-Denis, liaison RD6/RD8, déviation Pointe des Châteaux...)
- Supprimer les radiers : programme de construction d'ouvrages de franchissement.



**27**

**Les 5 chantiers**  
pour 2017

# RELANCE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

## Valoriser les actifs économiques et touristiques du Patrimoine

Le tourisme est un secteur essentiel pour le développement économique de l'île. Il s'agit notamment :

- d'un levier de développement et d'aménagement du territoire ;
- d'un outil de valorisation du patrimoine naturel et culturel réunionnais, matériel et immatériel ;
- enfin d'un formidable levier de développement humain.

### Le Département occupe une position stratégique dans le tourisme réunionnais

Il détient un patrimoine naturel et culturel exceptionnel qui lui confère une place importante, au cœur du développement touristique de l'île. Il intervient en tant qu'opérateur, financeur et propriétaire.

La Collectivité porte pour ses projets de valorisation touristique une ambition claire pour son patrimoine, qu'il met au service d'un tourisme de haute qualité, à l'image de l'île. Pour réaliser ce saut qualitatif, l'innovation est indispensable à l'amélioration de ses équipements et de ses aménagements.



Le développement des capacités d'hébergements touristiques passe à la fois par des projets de revalorisation des structures d'hébergements existantes et par l'accompagnement à la création d'hébergements insolites et d'éco-lodges par des porteurs de projets privés.

- Développer le potentiel du Golf de l'Étang-Salé (complexe avec hôtellerie haut de gamme, activités sportives)
- Restructurer les Thermes de Cilaos sur la base d'un complexe hôtellerie/soins
- Restructurer le Village de Corail
- Mener des travaux de rénovation des gîtes de montagne et améliorer la qualité de l'accueil, des prestations (travaux d'investissements...).

### Mais aussi

- Accompagner l'installation sur les espaces naturels de producteurs inscrits dans des démarches vertueuses (apiculture, plantes à parfum, production de sel de Saint-Leu, valorisation sylvicole et du bois de goyavier)
- Accompagner le développement des sports nature dans le cadre de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (C.D.E.S.I.)
- Installer des activités économiques et créer des points services sur les sites phares.

# S.P.L. CULTURE

## Donner un nouveau visage aux équipements culturels pour mieux promouvoir l'offre



Le Département est propriétaire de 8 équipements culturels (*cf.* page 38). Le cadre administratif apparaît aujourd'hui inadapté pour permettre un développement dynamique. La S.P.L. est un outil plus souple et plus approprié répondant aux attentes de la Collectivité qui souhaite offrir une nouvelle dynamique à leurs conditions de gestion, tout en garantissant au personnel le maintien de leur statut.

Le contrat signé entre le Département et la S.P.L. fixera les engagements réciproques des acteurs et donnera les moyens importants pour lui permettre de réaliser ses ambitions, tels que la mise en place de vrais projets culturels avec des programmations de qualité ouvertes à tous et notamment concertées avec la Région, une politique tarifaire coordonnée (Pass touriste), la création de boutiques, de restaurants pour dynamiser les sites.

**30**

Les 5 chantiers  
pour 2017



## Mais aussi

- Réalisation d'un nouveau site Internet plus collaboratif pour les Archives départementales
- Création d'une 2<sup>e</sup> application mobile « Musée » qui concernera le fonds Vollard du Musée Léon Dierx
- Création d'un sentier numérique sur le site de la Grande-Chaloupe pour donner accès aux informations sur les lazarets, les espaces naturels, le chemin des Anglais, la gare et chemin de fer...



- Un soutien accru aux artistes locaux avec une présence plus significative dans la programmation (60 %) et la mise en place de partenariats avec le réseau des salles de diffusion privilégiant une approche micro-régionale (DSP des théâtres départementaux)
- Reconstitution des Résidences de création et de savoirs, compte tenu des expérimentations fructueuses menées aux Archives et au musée de Villèle.

# AGRICULTURE

## Porter une ambition pour l'agriculture : performance et modernité



Autorité de gestion des fonds FEADER depuis 2014, le Conseil départemental a renforcé son positionnement de chef de file de la politique agricole à La Réunion. L'Agriculture demeure un pilier de l'activité économique réunionnaise. Elle est aussi un vecteur structurant de notre histoire et de notre cadre de vie.

25 août 2015 : adoption du Programme de Développement Rural de La Réunion (PDRR) ;

2016 : montée en puissance de la politique agricole ;

2017 : mise en œuvre pleine et entière de la politique départementale en faveur de l'agriculture péi. L'action de la Collectivité doit permettre l'expression d'une agriculture moderne et performante.

Au titre des Priorités de la mandature figurent la protection du foncier agricole, le développement de l'irrigation et l'accompagnement de la modernisation des exploitations.



# FEADER

Les 3 grands axes du PDRR

- Préserver l'agriculture rurale réunionnaise, riche, authentique et diversifiée
- Développer le territoire agricole en soutenant la reconquête des terres en friche, l'installation des jeunes agriculteurs ou encore la modernisation des équipements existants
- Accompagner la transformation du modèle agricole, à l'aube de la fin des quotas sucriers et aussi des grands défis à venir, le réchauffement climatique ou encore le cap du million d'habitant qui pourrait être atteint d'ici une dizaine d'années.

Le Programme de Développement Rural de La Réunion (PDRR) 2014/2020 est donc doté de 385,5 M€ de FEADER et de 128,5 M€ de Contrepartie Nationale, soit une dotation globale de 514 millions d'euros pour l'ensemble de la période.

À ce jour, 55 dispositifs ont été validés et sont actifs, sur les 66 prévus.



**33**

**Les 5 chantiers**  
pour 2017

# AGRICULTURE

## Reconquête des terres en friche

### Inciter les propriétaires à vendre ou à louer pour libérer du foncier pour les jeunes agriculteurs

Plus de 5 000 ha de terres agricoles restent en friche sur l'ensemble de l'île. Parallèlement de nombreux jeunes agriculteurs formés sont à la recherche de terrains, soit pour s'installer, soit pour s'agrandir et conforter leurs exploitations.

Le Département a lancé 2 dispositifs pour mobiliser le foncier, inciter les propriétaires de terrains agricoles à vendre ou à louer afin de récupérer 250 ha/an d'espaces agricoles :

- la création de périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains ;
- un régime d'aides incitatif du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 décembre 2018 comprenant une prime pour les propriétaires de terrains agricoles en friche décidant de vendre ou de louer leur terrain :
  - > une **prime de 3 000 €/ha** (plafonnée à 20 000 €), **pour une vente** de terrain en friche à un jeune en phase d'installation
  - > une **prime de 1 500 €/ha** (plafonnée à 10 000 €), **pour la location** d'un terrain en friche à un jeune en phase d'installation.



Parallèlement, le Département accompagne le jeune agriculteur avec la **prise en charge à 100 % des frais de notaire et de la garantie d'emprunt** pour l'achat d'un terrain agricole en friche par un jeune agriculteur en phase d'installation.



## Les objectifs de ces mesures

- La remise en valeur agricole des 5 000 ha de friche identifiés sur l'ensemble de l'île
- L'installation de 300 jeunes agriculteurs à l'horizon 2020.

## Soit un impact sur l'économie locale avec :

- L'augmentation de la productivité des exploitations
- L'augmentation de la production de produits péi (moins d'exportation)
- La création d'emplois.

**35**

**Les 5 chantiers**  
pour 2017

# AGRICULTURE

## AMAPéi – Association pour le Maintien de l'Agriculture Péi



### Soutenir et valoriser la promotion des produits locaux

Depuis 2011, la Collectivité intervient sur la valorisation des produits locaux en organisant des marchés péi permettant la rencontre entre les consommateurs et les agriculteurs.

Ces circuits courts sont forts appréciés ; aussi, le Département a décidé de mettre en place un nouveau dispositif AMAPéi permettant aux Réunionnais de devenir des « Consomm'acteurs ».

Depuis le lancement de ce dispositif, La Réunion compte 7 AMAPéi.

Objectif : Installation de 10 nouvelles



## Qu'est ce que c'est ?

C'est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Péi dont les adhérents sont des producteurs et des consommateurs. Son objectif est de créer des circuits courts de vente directe en produits agricoles péi de qualité, entre producteurs et consommateurs sous forme, par exemple, de paniers de fruits et légumes. L'AMAPéi favorise l'insertion sociale dans une démarche solidaire, et valorise une production respectueuse de l'environnement, de la santé et du savoir-faire des petites exploitations familiales, notamment dans les Hauts.

## Comment cela marche ?

Le Département propose à des agriculteurs/producteurs et des consommateurs de s'associer pour créer ou structurer une AMAPéi.

Une aide de 30 000 € maximum (fonctionnement et investissement) et le financement d'un emploi aidé (dispositif CUI-CAE) pourront être accordés à l'association après examen des candidatures.

### Mais aussi

- Satisfaire les besoins en eau en étendant l'irrigation du foncier agricole. Les études de maîtrise d'œuvre démarreront en 2017. L'objectif est d'aboutir à la mise en œuvre d'un nouveau périmètre irrigué de 2250 ha allant de Sainte-Marie à Saint-André
- Augmentation de la part des produits péi dans la restauration scolaire en créant une interface entre les producteurs et les cuisines centrales.

# Équipements culturels du Département

- Artothèque
- Musée Léon Dierx
- Muséum d'Histoires Naturelles
- Bibliothèque départementale de La Réunion
- Archives départementales de La Réunion Sudel-Fuma
- Les Lazarets de la Grande-Chaloupe
- Musée du Sel
- Musée historique de Villèle





DÉPARTEMENT  
DE LA  
**Réunion**

*Le Département aux côtés des Réunionnais*

## **INFORMATIONS**

Direction de la Communication  
Michèle Bénard • 0692 974 772  
[michele.benard@cg974.fr](mailto:michele.benard@cg974.fr)

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

Hôtel du Département • 2, rue de la Source • 97488 Saint-Denis Cedex  
Tél. : 02 62 90 30 30 • Fax : 02 62 90 39 99 • [www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)